

Dynamisme et développement économique

Membre du Pôle de compétitivité Derbi, Montpellier Agglomération, huitième agglomération de France regroupe 31 communes sur un territoire de 40 000 hectares et une population de 420 000 habitants. Interview de Christophe Moralès, Vice-Président délégué au Développement durable et aux Energies renouvelables.



Photo Montpellier Agglomération

Présentez-nous votre Agglomération ?

L'agglomération de Montpellier a une très forte croissance démographique et économique. Elle a vocation à être une véritable métropole d'équilibre au sud de la France, de Nîmes à Alès, jusqu'à Sète et Béziers. Montpellier Méditerranée Technopole est le fer de lance du développement économique de la ville de Montpellier, tant au niveau de la mobilisation du foncier, avec le développement des parcs d'activités économiques (18 parcs et 29 000 entreprises) mais aussi avec des acteurs pour créer des dynamiques et de la mise en relation. Nous sommes en pointe en matière de dynamisme et de développement économique.

Vous êtes en plein développement ?

Nous sommes aussi dans un contexte universitaire et d'entreprise très favorable, puisque nous bénéficions du dynamisme

régional qui a mis en place une politique de contribution et d'aide au développement des énergies nouvelles et renouvelables. Nous sommes vraiment pris par cette dynamique qui nous permet de développer des projets avec le Conseil régional. Nous avons lancé un projet ambitieux qui est le point central de notre agenda 21. C'est la mise en place d'un schéma de développement des énergies renouvelables, dans lequel nous visons à être des producteurs d'énergie, en associant le domaine privé et les communes.

Parlez-nous d'énergies renouvelables...

La politique environnementale que nous menons nous tient à cœur, depuis plus de 25 ans, et nous sommes des précurseurs en ce domaine. Nous avons mis en place une réelle politique d'énergie, notamment par un réseau de chaleur qui produit du chaud et du froid par la cogé-

nération et nous avons équipé nos bâtiments municipaux de capteurs solaires. Sur l'éolien, nous pouvons développer 11 machines éoliennes pour une puissance de 22 MW et nous pouvons alimenter 22 000 habitants. Nous allons produire, aussi, par la biomasse, des ordures ménagères et nous commençons à produire de l'électricité et de l'eau chaude pour alimenter un réseau de chaleur qui va équiper une ZAC d'à peu près 2 000 logements.

Et le photovoltaïque ?

Dans ce domaine, nous avons recensé un potentiel de 150 hectares de zone pour les capteurs photovoltaïques. La première opération que l'on va annoncer à Énergaïa, c'est le lancement d'une centrale photovoltaïque d'à peu près 20 hectares sur l'ancienne décharge de Montpellier, le Thot. Nous comptons sur 6MW, ce qui représente l'électricité de 4 000 foyers. C'est l'une des plus grosses opérations française en matière de photovoltaïque.

Avis d'Expert

Le photovoltaïque : un métier très spécifique...



■ Par Michel Erbs, fondateur et directeur général de Genesol, fournisseur de solutions photovoltaïques sur mesure et clefs en main pour les particuliers, les entreprises et les collectivités, partenaire de la société Neoen, filiale du Groupe Direct Energie (Groupe Louis-Dreyfus), pour l'étude, la construction et la maintenance de centrales photovoltaïques industrielles de moyenne et grande puissance.

«Le marché du photovoltaïque est un marché en pleine évolution, avec de nombreux nouveaux acteurs qui y voient une aubaine mais qui ne se structurent pas forcément de manière optimale pour répondre de façon professionnelle à la demande. Cela impacte souvent la qualité des réalisations et donc l'image de la profession dans son ensemble. On aurait plutôt besoin de l'inverse pour que justement cela devienne monnaie courante ! Réaliser l'étude, l'intégration et la construction de centrales photovoltaïques est un métier très spécifique. Il convient de posséder toutes les compétences nécessaires pour l'exercer professionnellement sans mettre en danger les biens et les personnes et en réalisant des ouvrages de qualité durable car ce sont des investissements sur 20 ou même 30 ans. Il est indispensable, aujourd'hui, de sélectionner les matériels les plus performants sur lesquels on puisse compter sur le long terme. Il faut aussi avoir toutes les compétences souhaitables dans le bâtiment, en matière de sécurité et d'organisation de chantier, et bien sûr en électricité (alternatif BT/HTA et en courant continu, ce qui est plus rare). Il faut savoir gérer des projets complexes sur le plan administratif, assurer les relations avec les industriels et les collectivités et sélectionner avec soin / piloter efficacement des sous-traitants. L'apprentissage de ce métier passionnant doit se faire graduellement et avec professionnalisme, pour que la qualité soit au rendez-vous, et pour pouvoir assurer un partenariat sur le long terme avec les Maîtres d'Ouvrage investisseurs !»

Propos recueillis par Bernard Pace

www.genesol.fr

Comment envisagez-vous l'avenir ?

L'avenir sera fécond sur les plans de la recherche et de l'innovation, d'autant que la question du prix de l'énergie va permettre de rendre nécessaire, et même crédible, la question environnementale. Aujourd'hui, l'argument économique fait que cela intéresse les secteurs industriels très puissants qui peuvent développer des innovations. On va devoir accélérer les programmes des énergies nouvelles et renouvelables, ne serait-ce que parce que l'on a conscience du développement de ces filières. Le développement durable va trouver, en termes d'énergie, la synthèse entre le social et l'économie.

Propos recueillis par Bernard Pace

www.montpellier-agglo.com



Montpellier
Agglomération